

MEDDE - DGITM

Service Technique
des Remontées
Mécaniques
et des Transports
Guidés
(STRMTG)

21/10/2013

Les remontées mécaniques

- Les investissements en 2013
- Les câbles mis en service en 2012
- Le parc des remontées mécaniques au 31/12/2012
- Le trafic de la saison 2012/2013



Ministère de l'Écologie, du Développement Durable,
et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

PREAMBULE

Le présent document comporte 5 parties portant sur :

I - Le montant des investissements pour les installations nouvelles de remontées mécaniques ; il correspond aux données recueillies en août 2013, auprès des maîtres d'œuvre ;

II - L'inventaire des câbles neufs mis en service en 2012 ;

III - Le parc de remontées mécaniques et de tapis roulants en service au 31 décembre 2012 ; les installations dites "en service" sont des installations autorisées administrativement à fonctionner, même si elles ont été pas ou peu exploitées au cours de la saison pour une raison ou une autre (par exemple le manque de neige).

IV - Les exploitants ;

V - Le trafic observé lors de la saison 2012/2013.

La définition des "remontées mécaniques" est donnée par l'article L342-7 du code du tourisme :

"Sont dénommés « remontées mécaniques » tous les appareils de transports publics de personnes par chemin de fer funiculaire ou à crémaillère, par téléphérique, par télésiège ou par tout autre engin utilisant des câbles porteurs ou tracteurs".

Les **téléphériques**, au sens réglementaire du terme, comprennent les téléphériques bicâble et les téléphériques monocâble (télécabines, télésièges).

Le terme **télésiège** englobe les remonte-pentes à perches (fixes ou découplables), à cordes, à enrouleurs ou à câble bas.

Les **autres installations** de remontées mécaniques se composent notamment des funiculaires, des ascenseurs inclinés, et des chemins de fer à crémaillère.

Les tapis roulants pris en compte dans le présent document sont ceux visés à l'article L342-17-1 du code du tourisme :

"[...] tapis roulants assurant un transport à vocation touristique ou sportive dans les stations de montagne."

➔ Les informations contenues dans ce document sont issues de la base de données FIRM (Fichier Informatisé des Remontées Mécaniques) gérée par le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG). Ces informations ont été recueillies en août 2012.

➔ Cette base de données FIRM est accessible à tous à partir du site Internet du STRMTG :
www.strmtg.developpementdurable.gouv.fr/

➔ La liste des différentes catégories d'installations, avec leur codification, est annexée en fin de document.

SOMMAIRE

I. LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN REMONTÉES MÉCANIQUES NOUVELLES EN 2013	4
I.1 Les investissements en installations nouvelles en 2013	4
I.2 Évolution de l'investissement	7
I.3 Conclusion sur les investissements en remontées mécaniques nouvelles	9
II. L'INVENTAIRE DES CÂBLES NEUFS MIS EN SERVICE EN 2012	12
III. LE PARC DES REMONTÉES MÉCANIQUES AU 31/12/2012	15
III.1 Le parc au 31/12/2012 : Caractéristiques et évolution	16
III.2 Le parc des téléphériques	18
III.2.1 Composition et évolution	18
III.2.2 Répartition par massif	20
III.3 Le parc des téléskis	22
III.3.1 Composition et évolution	22
III.3.2 Répartition par massif	24
III.4 Le parc des autres installations	26
III.4.1 Composition et évolution	26
III.5 Les tapis roulants	27
IV. LES EXPLOITANTS	29
V. LE TRAFIC DE LA SAISON 2012/2013	33
V.1 Enquête saison 2012/2013	34
V.2 Trafic déclaré – Trafic estimé	35
V.3 Trafic par catégorie d'installation (saison 2012/2013)	37
V.4 Trafic par massif – Évolution sur les neuf dernières saisons	37
ANNEXE	39

I. Les investissements réalisés en remontées mécaniques nouvelles en 2013

I.1 Les investissements en installations nouvelles en 2013

Les investissements en installations nouvelles en 2013 se montent à 122,64 millions d'Euros HT. Le tableau ci-dessous présente les montants de ces investissements, ainsi que le nombre de ces installations nouvelles, réparties par massif et par catégorie d'installations. Il ne prend pas en compte les tapis roulants ni les modifications des remontées mécaniques existantes (sauf si elles ont pour objet de modifier la catégorie de la remontée mécanique, par exemple un TSF transformé en TSD). Les montants sont donnés en M€ HT, **sur la base des informations fournies par les maîtres d'œuvre**. Les nombres de remontées mécaniques de la catégorie sont indiqués entre parenthèses.

		CATEGORIES D'INSTALLATIONS					Investissement (montant sous maîtrise d'œuvre)	Nombre d'installations	
		Téléskis	Télesièges à attaches fixes	Télesièges à attaches débrayables	Télécabines à attaches débrayables	Téléphériques monocâbles avec sièges + cabines			Funiculaires
M A S S I F S	Alpes du Nord	5,47(18)	10,56 (6)	34,75 (7)	27,98 (3)	13,3 (2)	2,5 (1)	94,56	37
	Alpes du Sud	0,12 (1)	1,5 (1)	10,3 (2)	8,5 (1)	6,5 (1)		26,92	6
	Pyrénées	0,8 (2)						0,8	2
	Massif Central	0,36 (3)						0,36	3
Investissement total et nombre d'installations par catégorie		6,75 (24)	12,06 (7)	45,05 (9)	36,48 (4)	19,8 (3)	2,5 (1)	122,64	48

Les principales installations nouvelles se répartissent comme suit :

- télesièges à attaches fixes :

6 TSF 4 places sont construits dans les stations suivantes : St Pierre de Chartreuse (38), St François Longchamp (73), Crest Voland (73), La Plagne (73), Faine (74), Chaillol (05)

1 TSF 6 places est construit dans la station de Valfréjus (73)

- télesièges à attache débrayables :

7 TSD 6 places sont construits dans les stations de Notre Dame de Bellecombe (73), Courchevel (73), Orelle (73), La Toussuire (73), Les Contamines (74), Orcières Merlette (05) et Superdévoluy (05)

2 TSD 4 places sont construits dans les stations de Ste Foy en Tarentaise (73) et Val Thorens (73)

- télécabines à attaches débrayables :

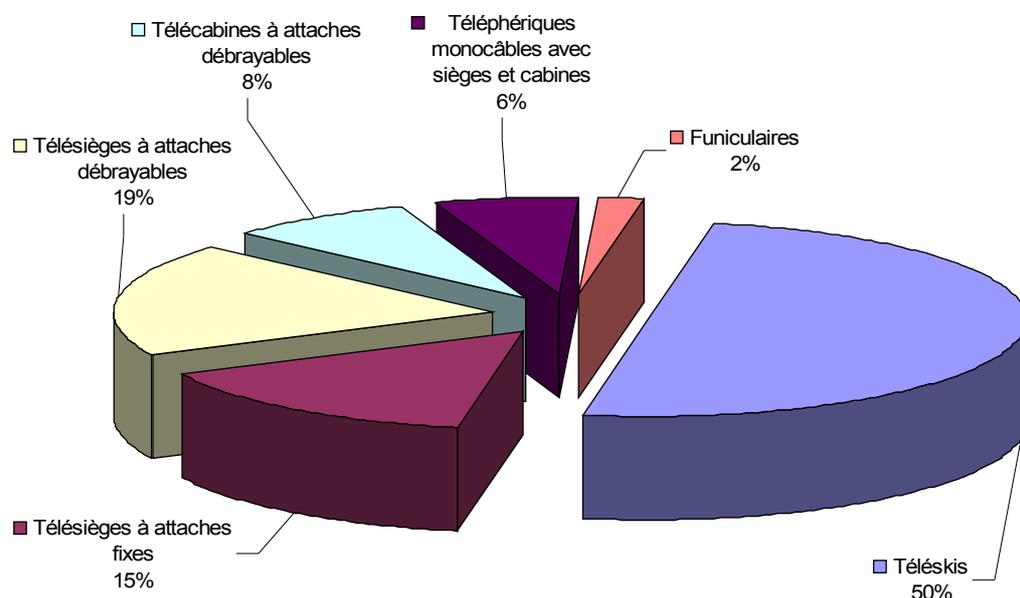
4 TCD 10 places sont construites dans les stations de Tignes (73), Morzine (74), Thollon les Mémises (74), Serre Chevalier (05)

- Autres installations (hors téléskis) :

3 téléphériques monocâble avec sièges et cabines dans les stations de l'Alpe d'Huez (38), Val Thorens (73) et Praloup (04)

1 funiculaire à Flaine (74) : transformation d'un ascenseur incliné en funiculaire.

REPARTITION DES APPAREILS NOUVEAUX PAR CATEGORIE D'INSTALLATIONS



REPARTITION DES APPAREILS NOUVEAUX PAR CONSTRUCTEUR ET PAR CATEGORIE D'INSTALLATIONS

		CATEGORIES D'INSTALLATIONS						TOTAL
		Téléskis	Ts à attaches fixes	Ts à attaches débrayables	Tc à attaches débrayables	Tph monocâble avec sièges et cabines	Funiculaires	
CONSTRUCTEURS	POMA	8	4	5	3	3		23
	DOPPELMAYR	2		3	1			6
	LEITNER			1				1
	ALTIM	1						1
	INGELO		2					2
	GARAVENTA						1	1
	GMM	6						6
	LST ROPEWAYS	3	1					4
	IDMAXET	2						2
	Non encore attribués	2						2
	TOTAL	2	0	0	0	0	0	2

Ts = Télésiège Tc = Télécabine Tph = Téléphérique

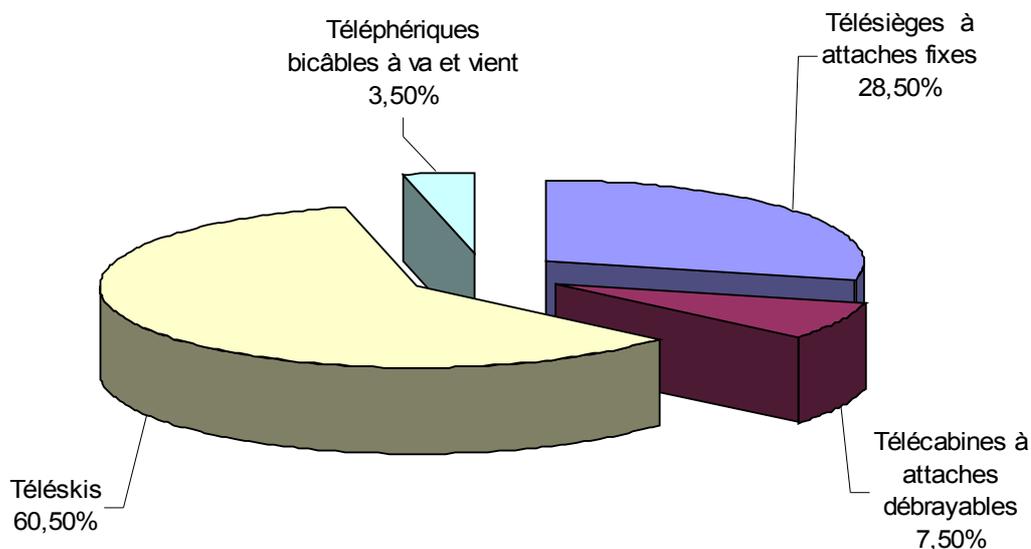
Parmi les 48 appareils nouveaux construits en 2013, 8 sont des installations implantées sur un nouveau site et 40 sont des installations remplaçant une ou plusieurs anciennes installations (53 installations anciennes remplacées).

	INSTALLATIONS REMPLACÉES					
	Téléskis	Télesièges à attaches fixes	Télesièges à attaches débrayables	Télécabines à attaches débrayables	Téléphériques bicâbles à va et vient	Ascenseur
Remplacent						
17 téléskis remplacent	18	1				
6 télesièges à attaches fixes remplacent	4	4				
9 télesièges à attaches débrayables remplacent	4	9				
4 télécabines à attaches débrayables remplacent				3	2	
3 Téléphérique monocâbles avec sièges et cabines remplacent	6	1		1		
1 Funiculaire						1

Les installations remplacées par des installations nouvelles avaient été mises en service :

- TSF2 : en 1964, 1973, 1980, 1981(2)
- TSF3 : en 1982(2), 1984, 1985
- TSF4 : en 1984, 1987, 1989, 1990, 1993, 2001
- TCD4 : en 1968, 1976
- TCD6: en 1980
- TCD10 :en 1986
- TBV : en 1934, 1984

REPARTITION DES INSTALLATIONS REMPLACÉES EN 2013 PAR CATEGORIE D'APPAREILS

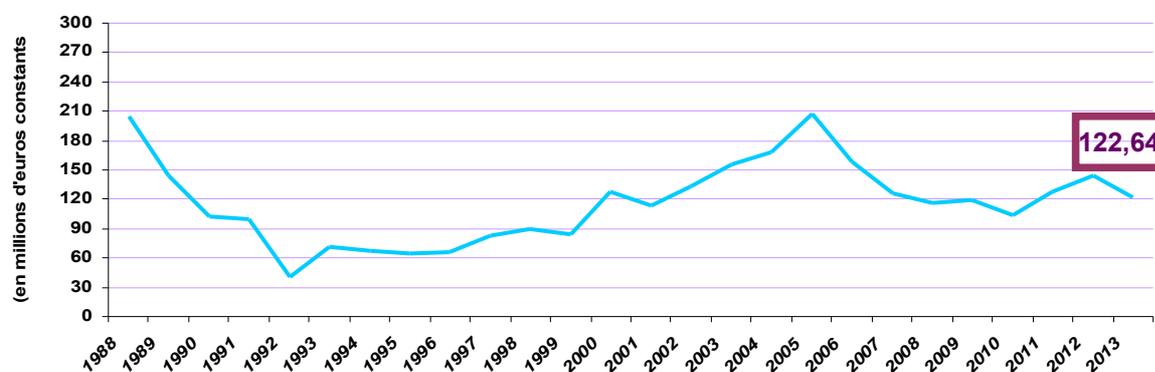


I.2 Évolution de l'investissement

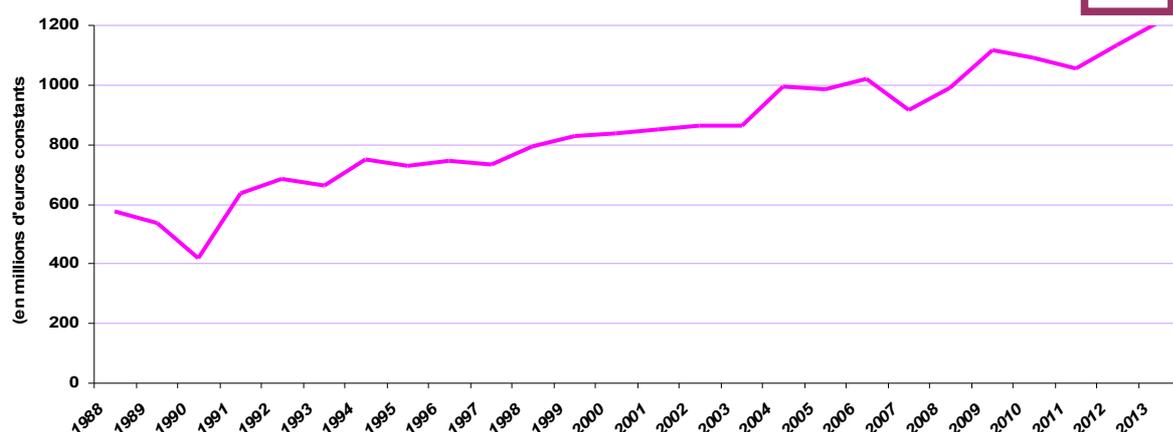
Nota : depuis 1997, seuls les investissements en constructions nouvelles sont pris en compte.

EVOLUTION COMPAREE DES INVESTISSEMENTS SUR LES REMONTEES MECANIQUES ET DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€ constants HT)

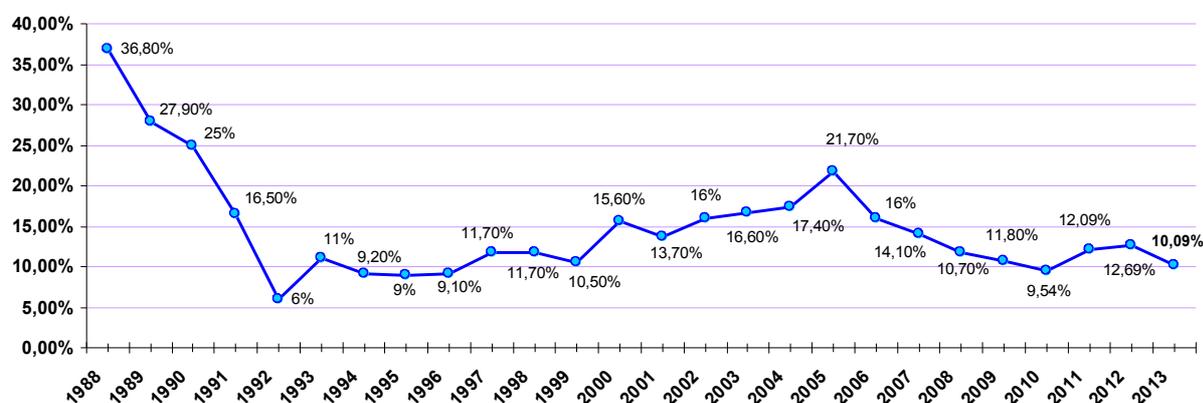
INVESTISSEMENTS



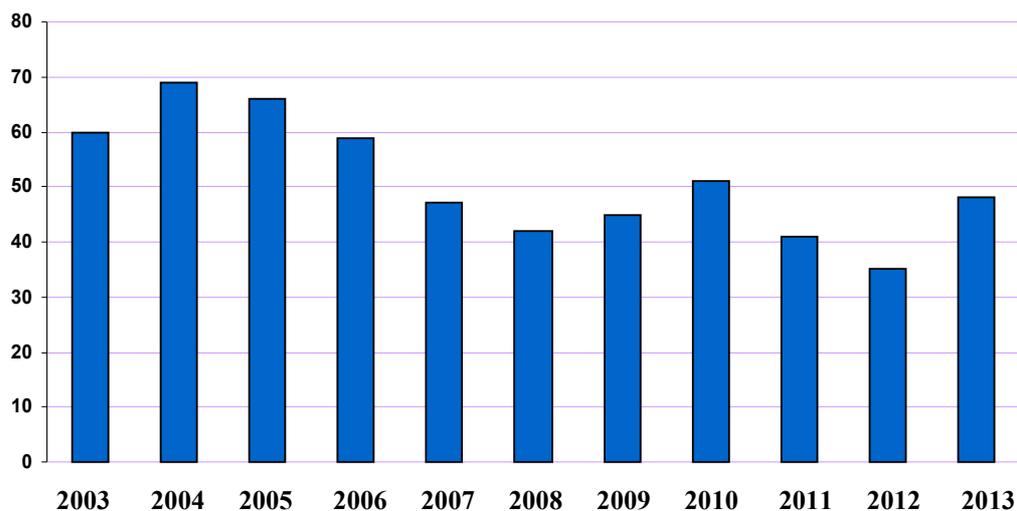
CHIFFRE D'AFFAIRES



EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT PAR RAPPORT AU CHIFFRE D'AFFAIRES HIVERNAL DE LA SAISON PREDEDETE



EVOLUTION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS NOUVELLES DEPUIS 2003



I.3 Conclusion sur les investissements en remontées mécaniques nouvelles

Cette année, le montant des investissements pour les remontées mécaniques nouvelles est de 122,64 millions d'euros HT. Ce montant est en baisse par rapport à l'an dernier (144,08 millions d'euros HT) mais 2012 avait été marquée par la construction du téléphérique bicâble débrayable des Prodains à Avoriaz (23 millions d'euros HT) .

Le nombre de nouveaux téléphériques (23 télésièges et télécabines) s'inscrit dans le contexte des années précédentes. Le nombre de téléskis est en forte augmentation (24 en 2013 contre 10 en 2012 et 15 en 2011).

INSTALLATIONS NOUVELLES ANNEE 2013

Nota : la liste des abréviations utilisées pour les catégories est annexée en fin de brochure

Massif	Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
										Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (par/heure)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
A L P E S D U N O R D	38	RAE	1	CHAMROUSSE	Aiguille	POMA	MDP	Régie des remontées mécaniques de Chamrousse	Remplace le TSF2 de Balme	410	108	850	0,550
		RDP	1	ST PIERRE DE CHARTREUSE	Coq	POMA	AIM	SIVU RM St Pierre / Le Planolet	Remplace le RDP Gaz	215	37	700	0,150
		TSCD	10	ALPE D'HUEZ	Jeux	POMA	ERIC	SATA	Remplace les RDP Jeux 1, 2, 3, Lac Blanc, Poutran et Babars 2	1329	235	3800	8,000
		TSF	4	ST PIERRE DE CHARTREUSE	Fraisses	POMA	AIM	SIVU RM St Pierre / Le Planolet	Remplace le RDP des Fraisses et le RCOB du Seuillet	1414	485	1175	1,500
	73	RAC	1	VALFREJUS	Plateau	POMA	DCSA	SMTV	Remplace le RDP du Chalet	140	10	1500	0,170
		RAE	1	LA TOUSSUIRE	Marmottes	GMM	AIM	SOREMET	Remplace le RDP Marmottes	1406	326	850	0,750
		RAE	1	LA TOUSSUIRE	Lauze	GMM	AIM	SOREMET	Remplace le RDP Lauze	758	223	850	0,550
		RAE	1	VALMOREL	Stade 1	IDM	AIM	DSV		460	163	400	0,300
		RAE	1	VALMOREL	Stade 2	IDM	AIM	DSV		152	38	400	0,220
		RAE	1	ALBIEZ MONTROND	Escargot	non défini	DCSA	Régie Communale le Loup	Remplace le RDP de l'Escargot	231	54	900	0,200
		RAE	1	LA NORMA	Mélèzes	POMA	MDP	Com.de Com.de LA NORMA	Remplace le RDP des MELEZES	460	125	850	0,650
		RAE	1	LANSLEVILLARD	Terres Grasses	DOPPELMAYR	DCSA	SE2MC		158	16	60	0,212
		RAE	1	VAL CENIS	Marmottons	DOPPELMAYR	DCSA	SE2MC	Remplace le TK Marmottons	270	29	610	0,215
		RFP	1	VALMEINIER	Casses	LST ROPEWAYS	CNA	SEMVAL	Remplace le RAC Casses et le RFP Casses	170	25	780	0,150
		TCD	10	TIGNES	Tovière	DOPPELMAYR	DCSA	STGM	Remplace la TCD10 Aéroski	1652	600	3300	8,280
		TSCD	6	VAL THORENS	3V1	POMA	DCSA	SETAM	Remplace le TSF4 3V1	1181	276	2700	5,300
		TSD	4	STE FOY TARENTEISE	Grand Plan	DOPPELMAYR	AIM	Commune	Remplace le TSF4 de Grand Plan	764	258	2000	4,000
		TSD	6	NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Mont Rond	POMA	CNA	SEM VAL D'ARLY	Remplace le RDP Mont Rond et le TSF3 Mont Rond	1459	445	2800	6,500
		TSD	6	COURCHEVEL	Bouc Blanc	POMA	DCSA	S3V	Remplace RDP Praz Juget et TSF3 des Crêtes et TSF2 Col de la Loze + RDP Bouc Blanc raccourci	1833	553	2700	7,600
		TSD	6	ORELLE	Peyron	DOPPELMAYR	DCSA	STOR	Remplace le TSF4 Peyron	1524	135	2400	4,900
		TSD	4	VAL THORENS	3V2	GMM/POMA	DCSA	SETAM	TSF4 3V2 transformé en débrayable avec récupération des gares du TSD2 Lacs. Génie-civil du 3V2 maintenu en service sauf gares.	856	287	2400	2,000
		TSD	6	LA TOUSSUIRE	Ravières	DOPPELMAYR	DCSA	SOREMET	Remplace le TSF4 des Ravières	1210	266	2700	5,000
		TSF	4	ST FRANCOIS LONGCHAMP	Soleil Rouge	POMA	CNA	ST FRANCOIS LABELLEMONTAGNE		1346	451	1587	2,500
		TSF	4	CREST VOLAND	Bâche Nant Rouge	POMA	ERIC	SIVU Crest Voland Cohennoz	Remplace les RDP Bâches et Nant rouge	1572	51	1500	3,600
	TSF	6	VALFREJUS	Envers Col	POMA	DCSA	SMTV	Remplace le TSF3 du Col	620	180	1800	0,211	
	TSF	4	LA PLAGNE	Bauches	INGELO	DCSA	SAP	Réutilisation TSF4 des Coqs	732	290	1500	0,748	

Massif	Dpt	Type d'Installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
										Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (par/heure)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
ALPES DU NORD	74	FUN	35	FLAINE	Ascenseur 2	GARAVENTA	ERIC	SIF	Transformation d'un ascenseur en funiculaire	161	67	640	2,500
		RAE	1	SEMNOZ	Cabri	GMM	AIM	SIPAS		265	51	900	0,250
		RAE	1	FLAINE	Balacha	GMM	DCSA	DSF	Remplace le RDP Balacha	522	90	900	0,260
		RAE	1	ST JEAN D'AULPS	Lac	POMA	DCSA	SMU du Roc d'Enfer		510	73	900	0,200
		RDP	1	BERNEX	Talot	GMM	MTC	MAIRIE DE BERNEX	Remplace le RDP du Talot. Déplacement avec réutilisation.	215	66	800	0,325
		RFP	1	AVORIAZ	Prodains	POMA	CNA	CERMA		115	16	900	0,150
		TCD	10	MORZINE	Pleney	POMA	CNA	SA PLENEY	Remplace 1 TCD6 et 1 TBV	1332	512	3000	12,200
		TCD	10	THOLLON LES MEMSES	Mémises	POMA	CNA	COMMUNE	Remplace le TCD4 de Thollon	1292	562	1500	7,500
		TSD	6	LES CONTAMINES	Buche Croisée	POMA	DCSA	SECMH	Remplace le TSF3 Buche Croisée	1636	432	2700	4,750
		TSF	4	FLAINE	Diamand Noir	INGELO	DCSA	DSF	Remplace le TSF2 Diamand Noir	1092	399	2000	2,000
ALPES DU SUD	4	TSCD	8	PRALOUP	La Clappe	POMA	ERIC	SMAP	Remplace le TCD4 de Clappiers	1261	376	2665	6,500
		TCD	10	SERRE CHEVALIER	Ratier	POMA	DCSA	SCV	Remplace le TBV Serre Che 1 (1er tronçon)	1562	538	2235	8,500
	05	TSD	6	ORCIERES MERLETTE	Estaris	POMA	DCSA	LA BELLE MONTAGNE	Remplace le TSF2 du Lac	1560	300	2400	4,300
		TSD	6	SUPERDEVOLUY	Sommarel	LEITNER	TIM ING	DEVOLUY SKI DEVELOPPEMENT	Remplace les RDP du Mur et Sommarel	2299	512	1600	6,000
		TSF	4	CHAILLOL	Clos Chenu	LST ROPEWAYS	ERIC	SMSVC	Remplace le TSF2 Clot Chenu	790	195	2000	1,500
06	RFP	1	AUDIBERGUE	Liaison	POMA (Origine)	MTC	SMGA		140	30	200	0,123	
Massif Central	07	RAC	1	LA CROIX DE BAUZON	Montadou	MONTAGNER (Origine) ALTIM (Travaux)	MTC	SM MONTAGNE ARDECHOISE	Déplacement avec réutilisation	113	23	300	0,034
		RFP	1	LA CROIX DE BAUZON	Loubeyre	POMA	MTC	SM MONTAGNE ARDECHOISE	Déplacement avec réutilisation	113	23	300	0,046
	43	RAE	1	LES ESTABLES	Petit Chalet	GMM	MTC	COM COM MEZENC	Remplace le RFP Petit chalet	342	51	900	0,275
Pyrénées	31	RAE	1	BOUXT LE MOURTIS	Sources	LST ROPEWAYS	DCSA	CCC St Beat	Remplace le RDP des Sources	491	107	900	0,400
	65	RAE	1	HAUTACAM	Cardouet	LST ROPEWAYS	TIM ING	Syndicat Mixte du Hautacam	Remplace les RDP Cardouet 1 et 2	347	71	850	0,400

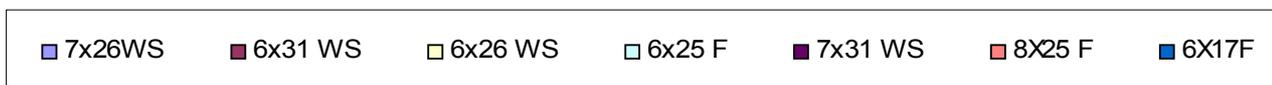
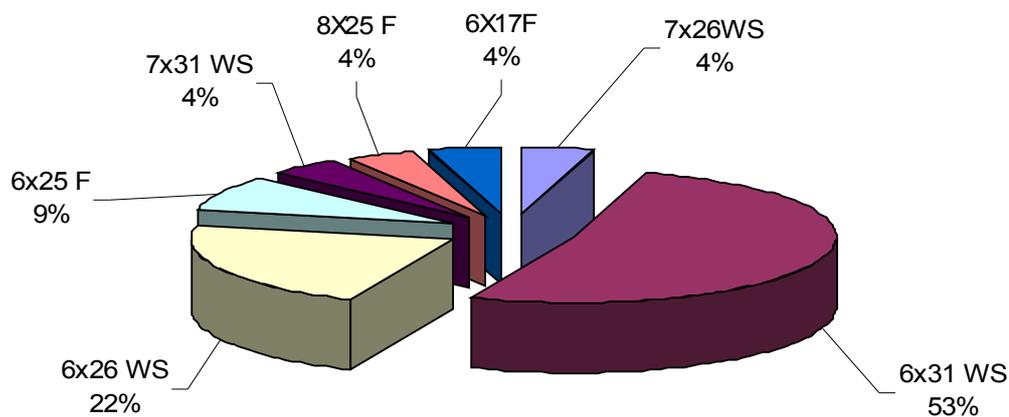
II. L'inventaire des câbles neufs mis en service en 2012

INVENTAIRE DES CABLES NEUFS DES TELEPHERIQUES MONOCABLES MIS EN SERVICE EN 2012

Caractéristiques principales des câbles

- 23 câbles neufs ont été mis en service sur les installations monocâbles en 2012. Ce nombre est en diminution par rapport aux années précédentes (26 en 2011 et 28 en 2010).
- 17 des 23 câbles neufs porteurs-tracteurs mis en service en 2012 ont été fabriqués par ArcelorMittal (près de 74% des câbles), les 6 câbles restants étant fabriqués à parts égales par Redaelli et Fatzer.
- Comme l'année précédente, la plupart des fils des câbles mis en service sont revêtus (galvanisation). Seul un câble clair a été installé en 2012, sur le TCD 6 des Bosses à Gourette.
- 20 des 23 câbles sont de classe 1960 (proportion de 87%, en hausse par rapport à l'année précédente). Deux câbles sont de classe 1770, le dernier de classe 2160.
- Les lubrifiants utilisés sont propres aux constructeurs. Ainsi, ArcelorMittal utilise l'Elaskon 20BB, Redaelli la Castor Oil et Fatzer le TRUlub SR11.
- De la même manière, les fabricants restent fidèles à un type d'âme : polymère solide (SPC) pour ArcelorMittal et Fatzer, textile synthétique (SFC) pour Redaelli.
- La part des câbles de diamètre supérieur ou égal à 45 mm augmente, et passe à près de 70 % (60 % l'année précédente).
- 19 des 23 câbles sont de compositions Warrington-Seale (WS), les autres étant des câbles Filler (F) ou Seale (S) (respectivement 3 et 1).
- Enfin, il faut noter la mise en service de 2 câbles à 7 torons (Redaelli), et d'un câble à 8 torons (Fatzer).

COMPOSITION DES CABLES NEUFS MIS EN SERVICE EN 2012



INVENTAIRE DES CABLES NEUFS 2012

N°	Dpt.	Appareil	Station	Installation	Constructeur	Diamètre Mm	Composition	Grade	Usage classe 2160	Revêtement	Surtréfilage	Âme	Lubrifiant	Câblier
1	73	TCD 10	Méribel – Mottaret	Plattières	Poma	56,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
2	73	TCD 8	Méribel	Saulire Express I	Poma	52,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
3	38	TCD 6	Deux Alpes	Diable	Poma	50,0	6 x 31 WS	2160	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	TRUlub® SR11	Fatzer
4	74	TCD 8	Flaine	Aup de Veran	Poma	50,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
5	38	TSCD	Alpe d'Huez	Rif Nel Express	Leitner	46,0	8 x 25 F	1960	non	Galvanisé	oui	Polymère solide	TRUlub® SR11	Fatzer
6	74	TCD 6	Morzine	Troncs	Poma	46,0	6 x 26 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
7	73	TSD 6	Courchevel	Biollay	Poma	46,0	6 x 26 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
8	73	TSD 6	Les Ménuires	Reberty	Leitner	46,0	6 x 31 WS	1770	non	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
9	73	TSD 6	La Plagne	Becoin	Leitner	46,0	7 x 31 WS	1770	-	Galvanisé	oui	Textile synthétique	Castor Oil	Redaelli
10	73	TSD 6	Val d'Isère	Fontaine Froide	Ingelo	46,0	7 x 26 WS	1960	-	Galvanisé	non	Textile synthétique	Castor Oil	Redaelli
11	04	TSD 6	Saint-Jean de Montclar	Plateau (« Belvédère »)	Poma	46,0	6 x 26 WS	1960	-	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
12	04	TSD 6	Le Sauze	Brec	Doppelmayr	45,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
13	04	TSD 6	Pra-Loup	Bergeries	Doppelmayr	45,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
14	74	TSD 6	La Clusaz	Crêt du Loup	Doppelmayr	45,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
15	73	TSD 6	Valloire	Cornafond	Doppelmayr	45,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	oui	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
16	73	TSD 6	Valloire	Verneys	Doppelmayr	45,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
17	73	TMV 14	Courchevel	Petit Moriond	Poma	44,0	6 x 25 F	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
18	05	TSF 4	Pelvoux	Préron	GMM	42,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
19	73	TSD 6	La Rosière	Fort (du)	Poma	42,0	6 x 31 WS	1960	oui	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
20	64	TCD 6	Gourette	Bosses	Poma	40,5	6 x 17 S	1960	-	Clair	non	Textile synthétique	Castor Oil	Redaelli
21	74	TSF 4	Thollon	Parchet	Poma	40,5	6 x 26 WS	1960	non	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
22	74	TSF 4	La Clusaz	P'tit Loup	Poma	40,5	6 x 26 WS	1960	non	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
23	73	TSF 4	La Giéttaz	Grande Rare	Altim	40,5	6 x 25 F	1960	non	Galvanisé	non	Polymère solide	TRUlub® SR11	Fatzer

III. Le parc des remontées mécaniques au 31/12/2012

III.1 Le parc au 31/12/2012 : Caractéristiques et évolution

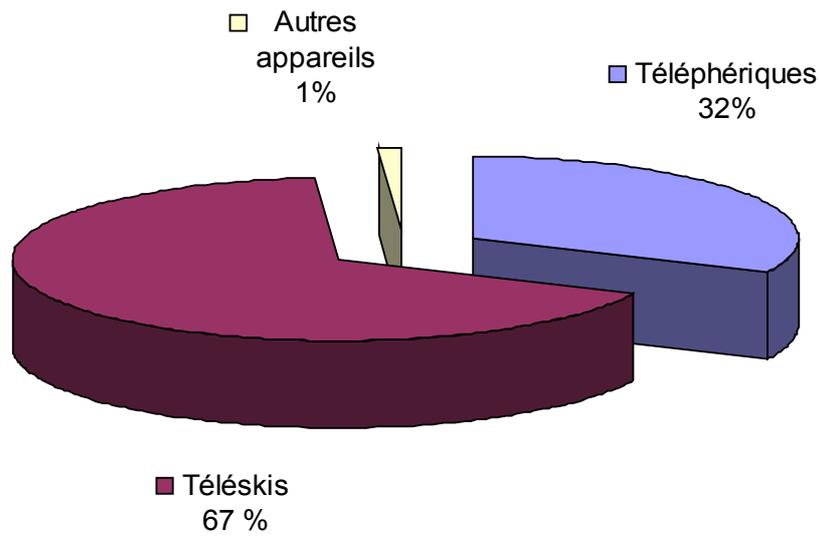
Le parc de Remontées Mécaniques pris en compte dans ce document comprend la totalité des installations à câbles transportant des personnes, ainsi que les trains à crémaillère.

Le parc français de remontées mécaniques est composé de 3 532 installations, réparties en trois catégories. Au premier rang mondial par le nombre, il représente près de 18% du parc international. Les 3 532 remontées mécaniques se concentrent sur 336 sites (stations de ski, sites touristiques, dessertes urbaines ou autres sites).

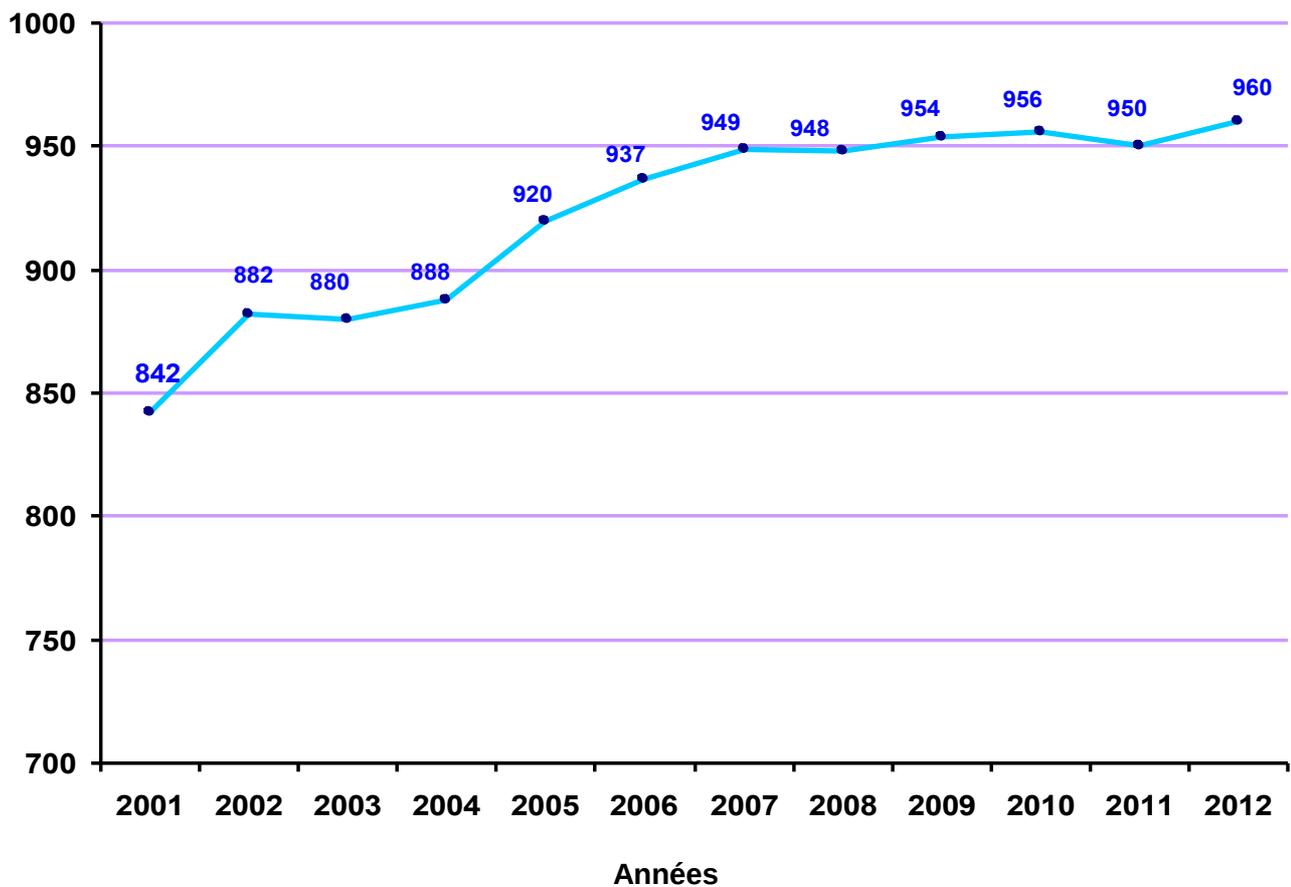
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de Téléphériques	1 137	1 146	1 157	1 149	1 143	1 145	1 143	1 136
Nombre de Téléskis	2 719	2 706	2 694	2 602	2 551	2 503	2 417	2 363
Nombre de d'autres installations	39	39	39	39	37	37	35	33
Nombre total de remontées mécaniques	3 895	3 891	3 890	3 790	3 731	3 685	3 595	3 532
Dénivelé	738 328	734 430	733 173	717 971	709 517	703 208	689 788	682 620
Moment de Puissance (10 ³)	920 226	935 302	949 540	947 953	954 172	956 232	950 932	960 126
Débit (passagers/heure)	3 713 776	3 765 474	3 806 686	3 773 244	3 760 152	3 756 311	3 726 440	3 734 563

Le moment de puissance utilisé par le STRMTG est une grandeur conventionnelle. Elle est le produit du débit horaire théorique de l'appareil, exprimé en p/h, par sa dénivelée, mesurée en m.

PARC DES REMONTEES MECANIQUES AU 31/12/2012



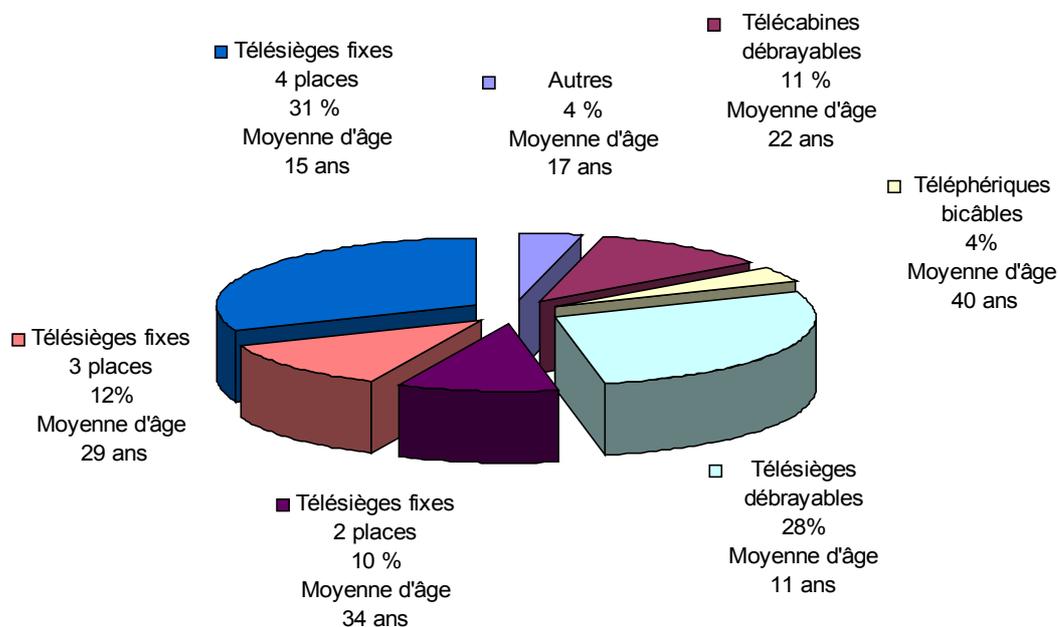
EVOLUTION DU MOMENT DE PUISSANCE TOTAL (10⁶)



III.2 Le parc des téléphériques

III.2.1 Composition et évolution :

PARC DES TELEPHERIQUES AU 31/12/2012 : Répartition par catégorie d'installation



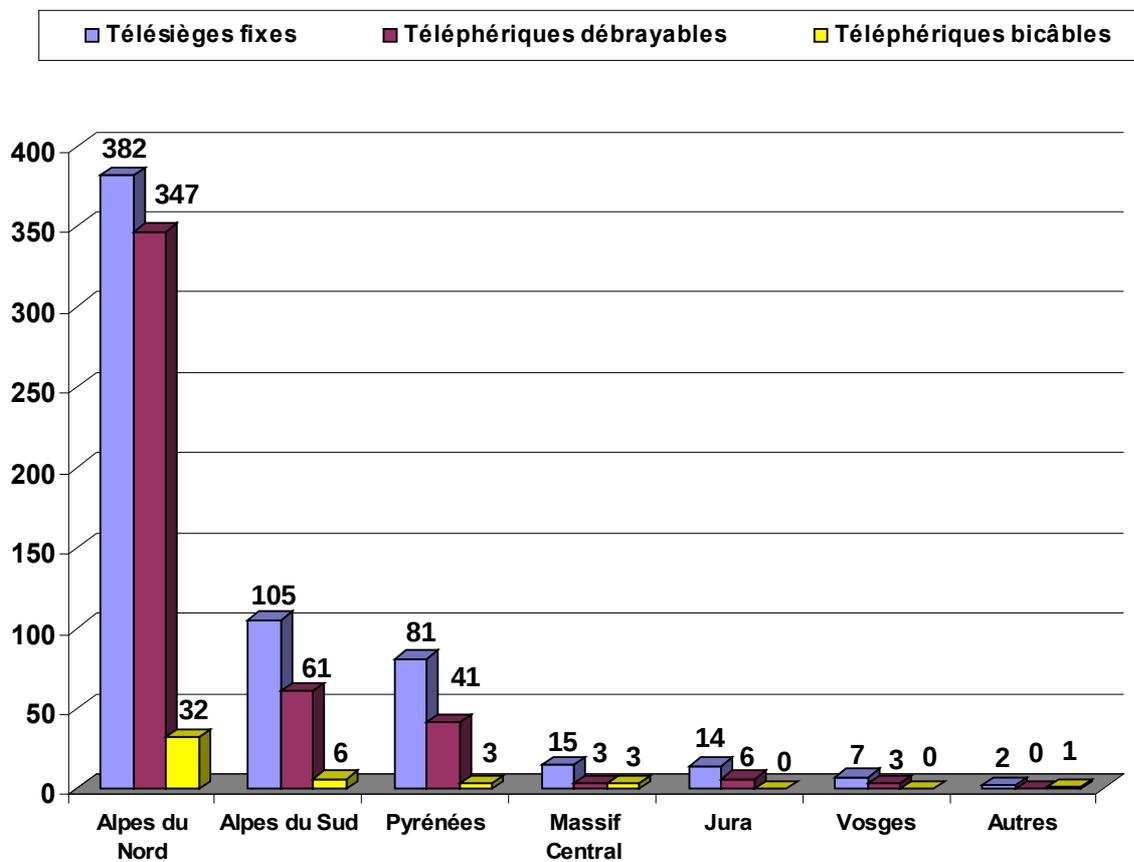
Les données sur la composition et l'évolution du parc des téléphériques sont regroupées dans le tableau de la page suivante :

PARC DES TELEPHERIQUES – COMPOSITION ET EVOLUTION

Catégorie	Nom usuel	2007		2008		2009		2010		2011		2012		
		Nb	Age moyen	Age du plus ancien										
TSF 2	Télesiège fixe 2 places	172	29 ans	157	30 ans	149	31 ans	138	32 ans	127	33 ans	117	34	52 ans
TSF 3	Télesiège fixe 3 places	164	25 ans	157	26 ans	147	27 ans	142	27 ans	134	28 ans	131	29	39 ans
TSF 4	Télesiège fixe 4 places	329	12 ans	334	13 ans	337	14 ans	346	14 ans	352	14 ans	353	15	28 ans
TSF 6	Télesiège fixe 6 places	4	4 ans	4	5 ans	4	6 ans	5	7 ans	5	8 ans	5	9	15 ans
TSD 2	Télesiège débrayable 2 pl.	1	27 ans	1	28 ans	1	29 ans	1	30 ans	1	31 ans	1	32	32 ans
TSD 3	Télesiège débrayable 3 pl.	7	29 ans	7	30 ans	5	30 ans	5	31 ans	5	32 ans	4	33	38 ans
TSD 4	Télesiège débrayable 4 pl.	110	14 ans	111	15 ans	108	16 ans	108	17 ans	107	17 ans	106	18	30 ans
TSD 6	Télesiège débrayable 6 pl.	146	4 ans	154	5 ans	167	5 ans	173	6 ans	185	7 ans	197	7	19 ans
TSD 8	Télesiège débrayable 8 pl.	7	6 ans	7	7 ans	7	8 ans	7	9 ans	7	10 ans	7	11	12 ans
TCD 4	Télécabine débrayable 4 pl.	26	33 ans	23	34 ans	23	35 ans	23	36 ans	20	36 ans	17	37	45 ans
TCD 6	Télécabine débrayable 6 pl.	51	25 ans	47	25 ans	44	26 ans	43	28 ans	42	29 ans	39	30	47 ans
TCD 8-9	Télécabine débrayable 8-9 pl.	20	6 ans	22	7 ans	23	6 ans	24	7 ans	24	8 ans	26	8	20 ans
TCD 10-12	Télécabine débrayable 10-12 pl.	27	19 ans	28	19 ans	31	19 ans	33	18 ans	35	18 ans	36	18	28 ans
TCD 15-16	Télécabine débrayable 15-16 pl.	7	10 ans	7	11 ans	7	12 ans	7	13 ans	7	14 ans	7	15	21 ans
TCP	Télécabine monocable pulsé	11	23 ans	11	24 ans	11	25 ans	11	26 ans	11	27 ans	10	28	31 ans
TMV	Téléphérique monocable à va-et-vient	7	19 ans	8	18 ans	8	19 ans	8	20 ans	8	21 ans	9	19	32 ans
TSCD	Téléphérique monocable à sièges et cabines	7	2 ans	10	2 ans	10	3 ans	10	4 ans	10	5 ans	11	6	9 ans
DMD	Funitel et doubles monocâbles	9	18 ans	10	17 ans	10	18 ans	10	19 ans	10	20 ans	10	21	28 ans
DMV	Funitel va-et-vient	3	10 ans	3	11 ans	3	12 ans	3	13 ans	4	11 ans	4	12	27 ans
TBV-TBP-TBA	Téléphérique bicable	47	35 ans	47	36 ans	47	37 ans	47	38 ans	48	39 ans	45	40	79 ans
Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques		18 ans		18 ans		19 ans		19 ans		19 ans		19 ans		

III.2.2 Répartition par massif :

EFFECTIF DES TELEPHERIQUES DANS LES DIFFERENTS MASSIFS

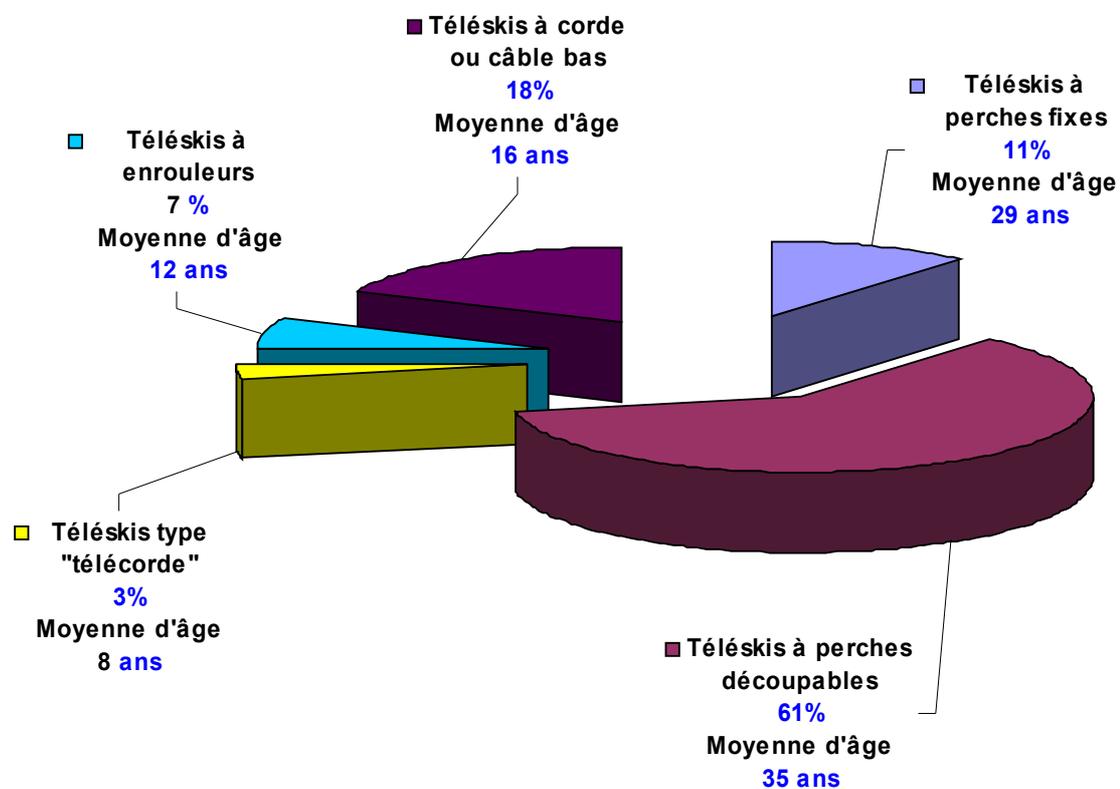


PARC DES TELEPHERIQUES – REPARTITION PAR MASSIF

Cat.	Nom usuel	Alpes du Nord		Alpes du Sud		Pyrénées		Massif Central		jura		Vosges		Autres	
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
TSF 2	Télesiège fixe 2 places	60	34 ans	32	33 ans	20	35 ans	2	46 ans	2	26 ans			1	35 ans
TSF 3	Télesiège fixe 3 places	86	30 ans	19	29 ans	12	27 ans	4	29 ans	7	29 ans	3	29 ans		
TSF 4	Télesiège fixe 4 places	234	16 ans	53	12 ans	48	15 ans	9	12 ans	5	17 ans	3	25 ans	1	10 ans
TSF 6	Télesiège fixe 6 places	2	12 ans	1	8 ans	1	6 ans					1	10 ans		
TSD 2	Télesiège débrayable 2 pl.	1	32 ans												
TSD 3	Télesiège débrayable 3 pl.	3	32 ans	1	37 ans										
TSD 4	Télesiège débrayable 4 pl.	82	19 ans	13	16 ans	6	15 ans	2	11 ans	1	14 ans	2	28 ans		
TSD 6	Télesiège débrayable 6 pl.	146	7 ans	27	6 ans	21	9 ans			2	7 ans	1	7 ans		
TSD 8	Télesiège débrayable 8 pl.	6	11 ans	1	11 ans										
TCD 4	Télécabine débrayable 4 pl.	11	37 ans	4	42 ans	2	28 ans								
TCD 6	Télécabine débrayable 6 pl.	31	29 ans	2	30 ans	5	35 ans			1	30 ans				
TCD 8-9	Télécabine débrayable 8 pl.	23	8 ans	1	7 ans	2	12 ans								
TCD 10-12	Télécabine débrayable 10-12 pl.	28	20 ans	4	19 ans	3	4 ans			1	24 ans				
TCD 15-16	Télécabine débrayable 15-16 pl.	5	17 ans			2	12 ans								
TCP	Télécabines monocâbles pulsés	8	28 ans	2	26 ans										
TMV	Téléphériques monocâbles à va-et-vient	6	16 ans	3	27 ans										
TSCD	Téléphériques monocâbles à sièges et cabines	3	4 ans	7	6 ans					1	6 ans				
DMD	Funitel et double monocâbles	8	23 ans	1	28 ans			1	4 ans						
DMV	Funitel va-et-vient	4	12 ans												
TBV-TBP-TBA	Téléphérique bicâble	32	41 ans	6	32 ans	3	28 ans	3	58 ans					1	54 ans
TPM		1	39 ans												
Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques du massif		19 ans		19 ans		19 ans		25 ans		21 ans		23 ans		33 ans	

III.3 Le parc des téléskis

III.3.1 Composition et évolution :



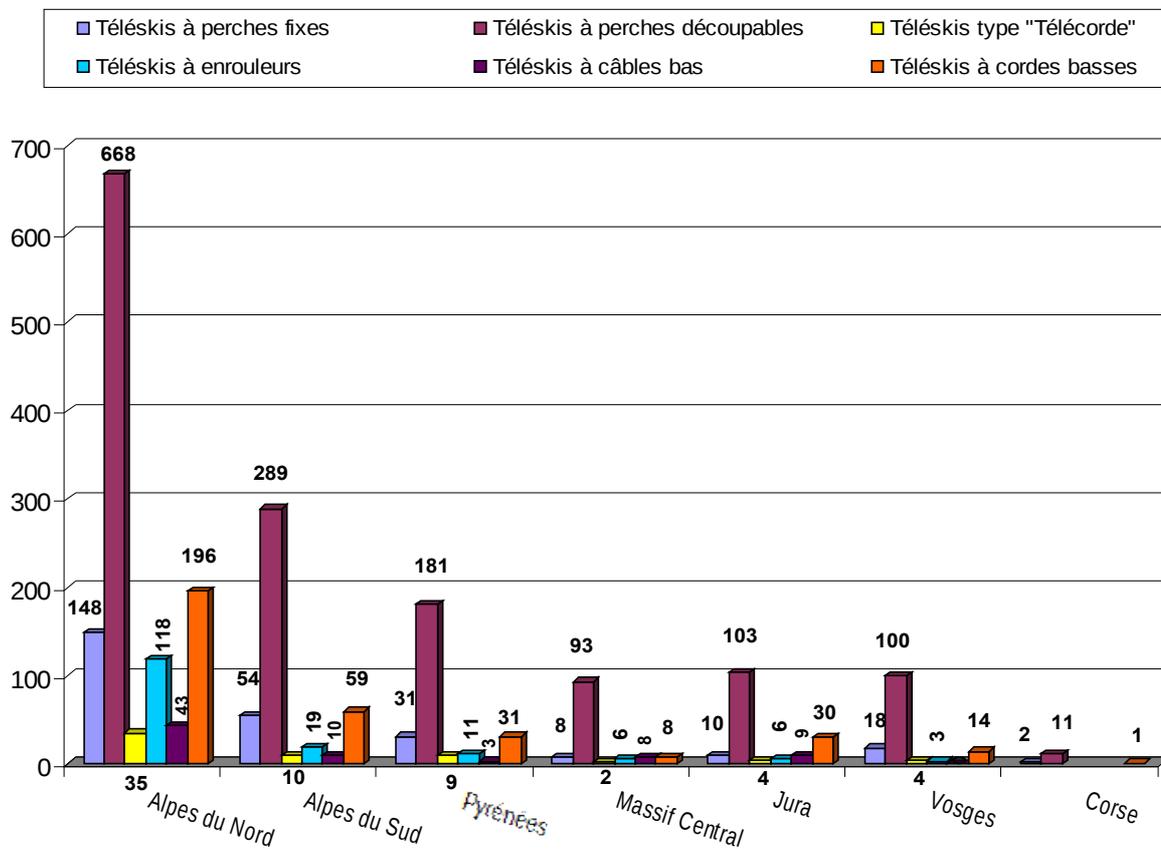
Les données sur la composition et l'évolution du parc des téléskis sont regroupées dans le tableau ci-après.

PARC DES TELESKIS – COMPOSITION ET EVOLUTION

Catégorie	Nom usuel	2008		2009		2010		2011		2012		
		Nombre	Age moyen	Age du plus ancien								
RFP	Téléskis à perches fixes	308	26 ans	295	27 ans	288	28 ans	279	28 ans	271	29	50 ans
RDP	Téléskis à perches découplables	1656	32 ans	1618	33 ans	1563	34 ans	1495	34 ans	1447	35	67 ans
RAC	Téléskis type "télécorde"	52	6 ans	59	7 ans	59	7 ans	62	7 ans	64	8	16 ans
RAE	Téléskis à enrouleurs	119	11 ans	129	12 ans	149	12 ans	156	11 ans	164	12	48 ans
RCAB	Téléskis à câble bas	467	13 ans	96	16 ans	87	16 ans	80	18 ans	77	18	40 ans
RCOB	Téléskis à corde basse			354	13 ans	357	14 ans	345	14 ans	340	15	47 ans
Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléskis		26 ans		27 ans		28 ans		28 ans		29 ans		

III.3.2 Répartition par massif :

EFFECTIFS DES TELESKIS DANS LES DIFFERENTS MASSIFS



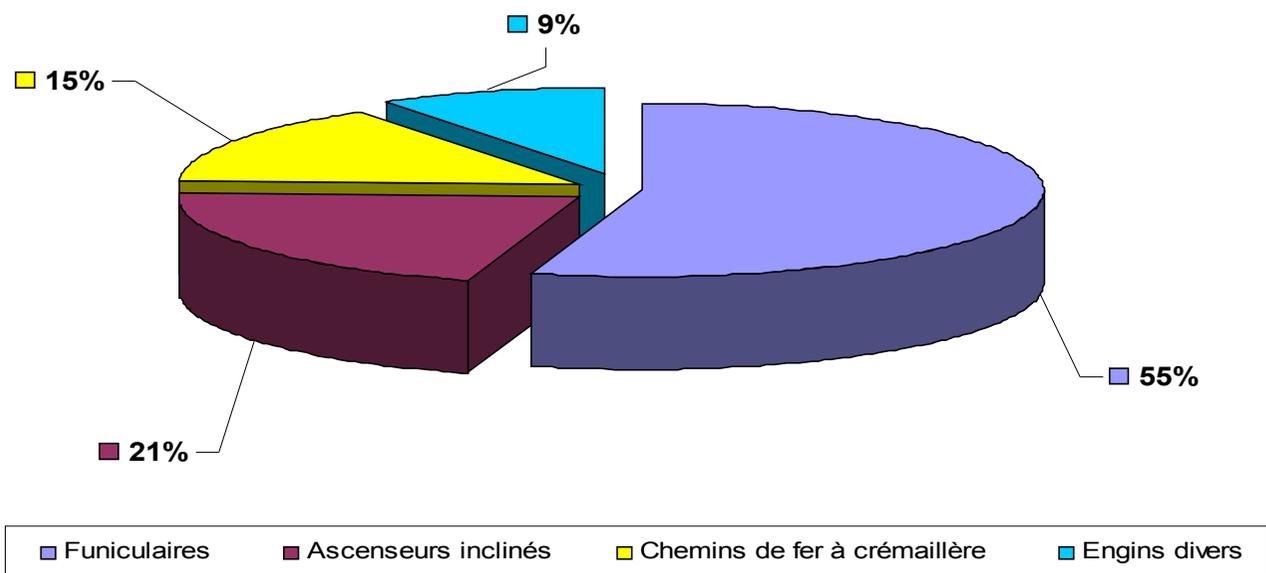
PARC DES TELESKIS – REPARTITION PAR MASSIF

Cat.	Nom usuel	Alpes du Nord		Alpes du Sud		Pyrénées		Massif Central		Jura		Vosges		Corse		Autres	
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
RFP	Téléskis à perches fixes	148	29 ans	54	28 ans	31	29 ans	8	23 ans	10	33 ans	18	34 ans	2	23 ans		
RDP	Téléskis à perches découplables	668	35 ans	289	35 ans	184	35 ans	93	34 ans	103	38 ans	100	35 ans	11	33 ans	2	
RAC	Téléskis type "télécorde"	35	9 ans	10	7 ans	9	10 ans	2	10 ans	4	8 ans	4	2 ans				
RAE	Téléskis à enrouleurs	118	13 ans	19	7 ans	11	15 ans	6	8 ans	6	11 ans	3	13 ans			1	
RCAB	Téléskis à câble bas	43	21 ans	10	17 ans	3	10 ans	8	12 ans	9	12 ans					4	10 ans
RCOB	Téléskis à corde basse	196	15 ans	59	17 ans	31	13 ans	8	12 ans	30	15 ans	14	16 ans	1	2 ans	1	

Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléskis du massif	28 ans	30 ans	30 ans	28 ans	31 ans	32 ans	29 ans	10 ans
-------------------------------------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

III.4 Le parc des autres installations

III.4.1 Composition et évolution :



PARC DES AUTRES INSTALLATIONS – COMPOSITION ET EVOLUTION

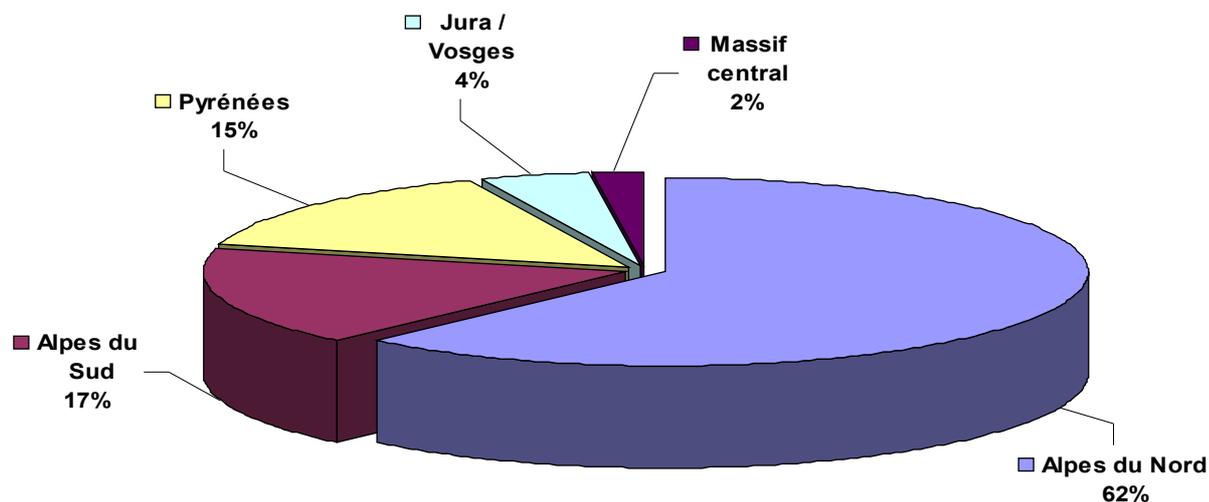
Catégorie	Nom usuel	2008		2009		2010		2011		2012		
		Nombre	Age moyen	Age du plus ancien								
FUN	Funiculaires	20	45 ans	20	46 ans	20	47 ans	19	50	18	49	123
ASC	Ascenseurs inclinés	9	19 ans	9	20 ans	9	21 ans	8	23	7	24	36
CFC	Chemin de fer à crémaillère	4	82 ans	4	83 ans	4	84 ans	4	85	5	68	108
EDS	Engins divers	6	32 ans	4	42 ans	4	43 ans	4	44	3	52	113

III.5 Les tapis roulants

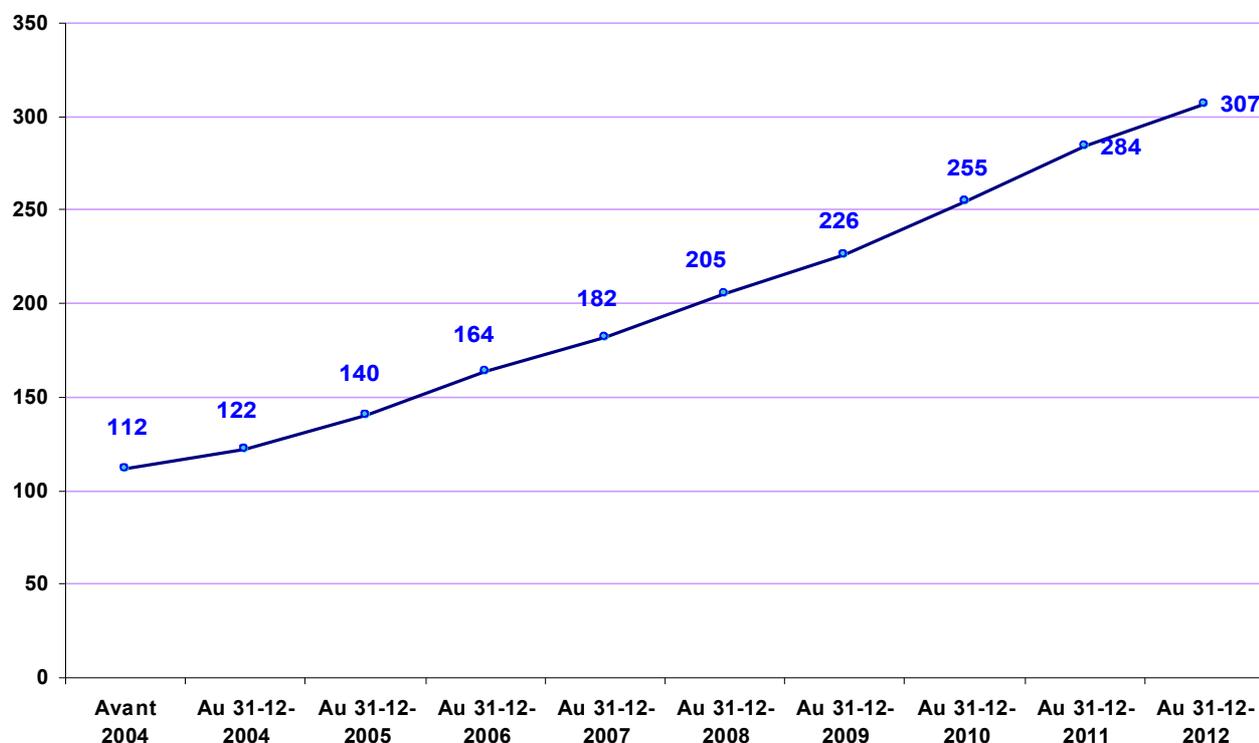
Depuis 2004, les tapis roulants sont soumis aux mêmes dispositions que les remontées mécaniques. Ainsi l'instruction des dossiers d'autorisation avant mise en exploitation et le contrôle de ces appareils sont assurés par les Bureaux de contrôle du STRMTG.

Au 31/12/2012, 307 tapis roulants étaient en service.

REPARTITION PAR MASSIF



EVOLUTION DU PARC DES TAPIS ROULANTS

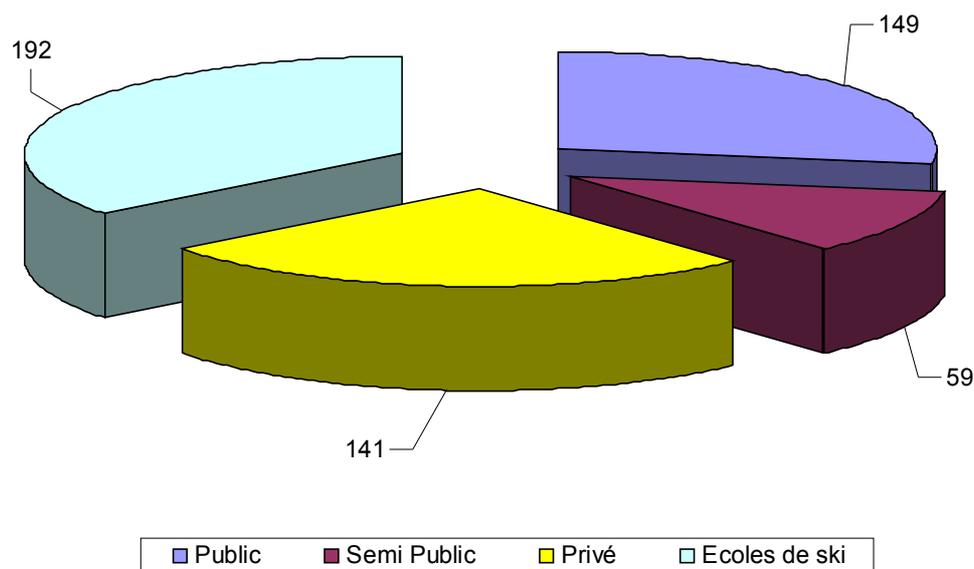


Les 3532 remontées mécaniques françaises et les 307 tapis roulants sont exploités par 541 exploitants.

Parmi ceux-ci, on peut distinguer :

- 149 exploitants de type "public"
- 59 exploitants de type "semi-public"
- 141 exploitants de type "privé"
- 192 exploitants de type "école de ski"

Répartition des exploitants en fonction de leur structure juridique

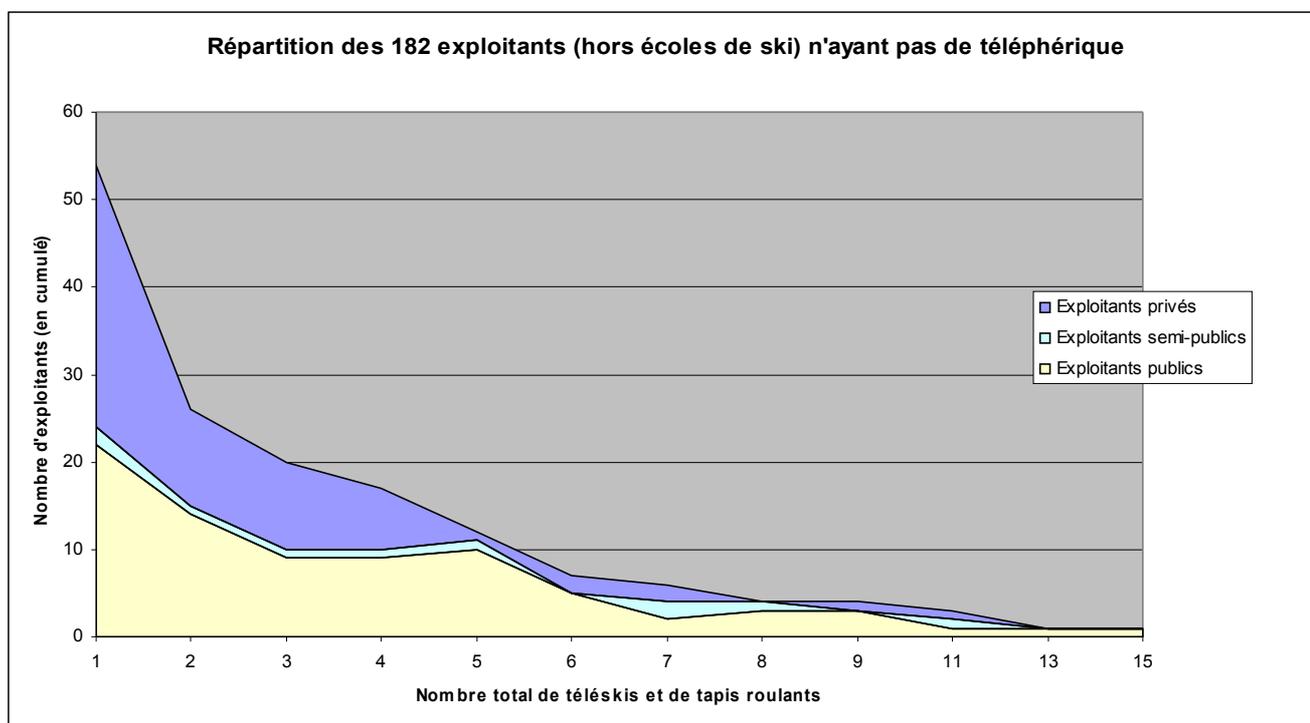
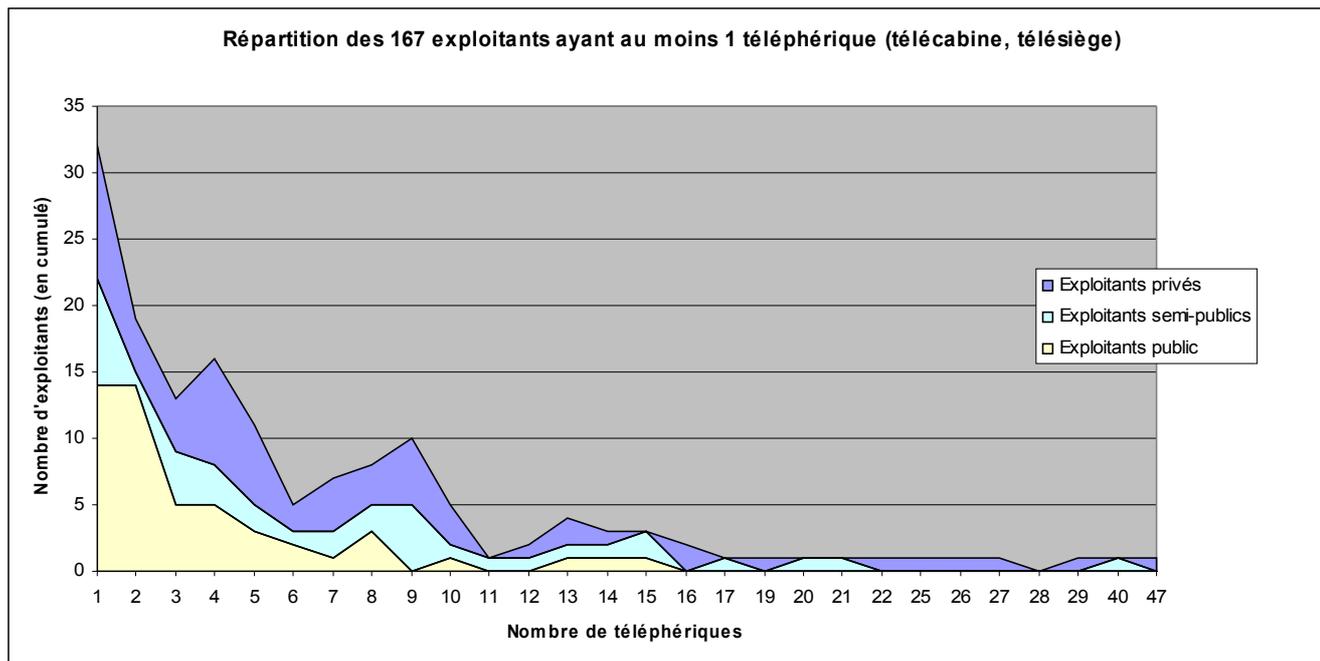


Les exploitants hors "école de ski" :

Les 349 exploitants hors "école de ski" sont en charge des 3 243 remontées mécaniques et 144 tapis roulants, soit :

- 100 % du parc de téléphériques (télécabines, télésièges,...) ;
- 88 % du parc de téléskis ;
- 47 % du parc de tapis roulants.

La répartition de ces exploitants en fonction de leur nombre d'appareil (télésièges ou téléski-tapis) est détaillée sur les 2 graphiques ci-dessous. Le 1er s'intéresse aux 167 exploitants ayant au moins 1 téléphérique, et le 2nd aux 182 autres exploitants n'ayant aucun téléphérique.



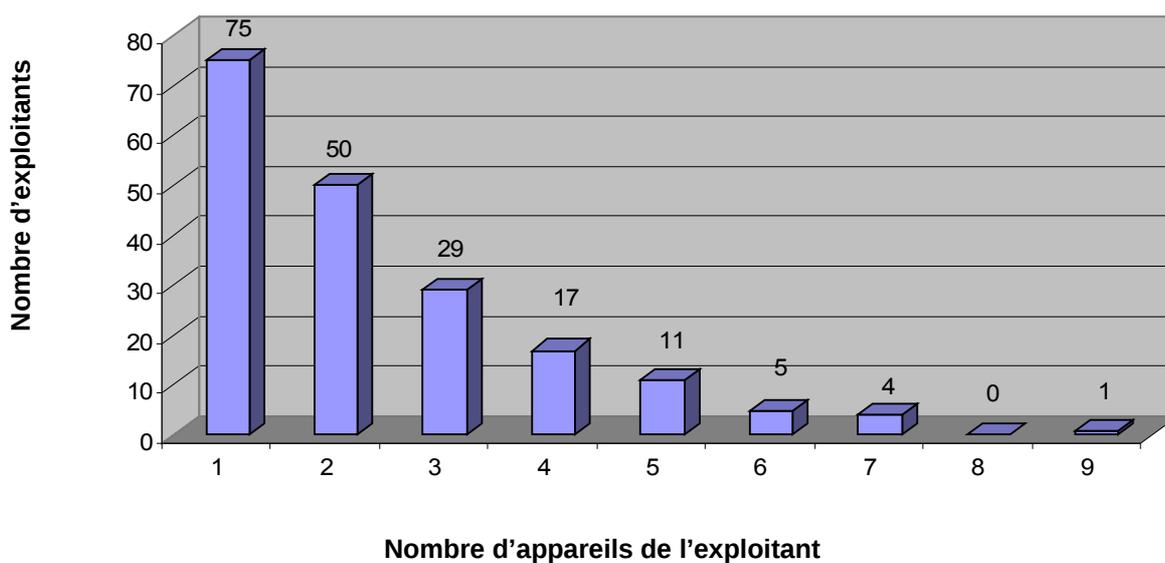
Les "écoles de ski" :

Les exploitants de type "école de ski" exploitent exclusivement des téléskis et des tapis roulants :

- 289 téléskis (soit 12 % du parc français de téléskis)
- 163 tapis roulants (soit 53 % du parc français de tapis roulants)

Le graphique ci-dessous montre la répartition des 192 exploitants "école de ski" , en fonction de leur nombre total d'installations (téléskis + tapis roulants) :

Répartition des 192 exploitants de type « école de ski » en fonction de leur nombre d'appareils (téléskis et tapis roulants)



Tout comme les années précédentes, l'enquête relative au trafic a été réalisée par DSF (Domaines skiables de France), qui interroge les exploitants par l'intermédiaire de son site Intranet. Les exploitants y fournissent ainsi les données « trafic » pour chacune de leurs remontées mécaniques.

Une telle enquête présente 2 avantages majeurs :

D'une part, elle permet de ne pas multiplier les entités enquêtrices auprès des exploitants (ceux-ci fournissent désormais toutes leurs données statistiques à DSF, le STRMTG n'intervenant plus directement) ; d'autre part, ce système permet d'interroger davantage d'exploitants, et ainsi d'obtenir davantage de données (la nouvelle enquête touche à présent l'ensemble des exploitants adhérents à DSF).

A partir de ces données, une estimation est réalisée afin de connaître le nombre de passages total sur l'ensemble du parc français de remontées mécaniques. La méthode d'estimation n'a pas changé, elle reste celle des années précédentes, qui a été validée par nos partenaires de la profession (voir pour plus de précisions la méthode d'estimation expliquée page ci-après).

Les résultats ainsi obtenus permettent de suivre l'activité remontées mécaniques et présentent à cet égard un intérêt majeur pour l'ensemble de la profession.

Cette entente entre tous les acteurs de la profession (exploitants, DSF, STRMTG,...) constitue un point fort du monde des remontées mécaniques et symbolise une volonté unanime de partenariat afin d'aboutir ensemble à des données uniques, fiables et représentatives

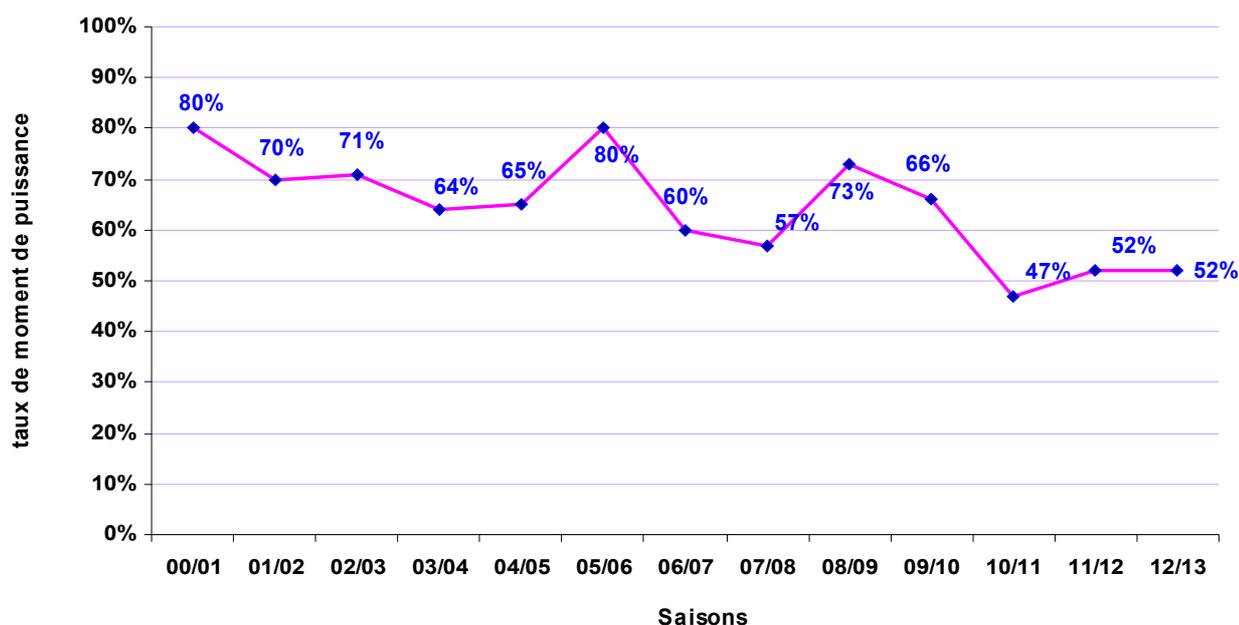
V.1 Enquête saison 2012/2013

Pour cette saison 2012/2013, 63 exploitants ont renseigné l'enquête relative au trafic (73 la saison précédente).

Le moment de puissance total des appareils dont le trafic est connu représente 52 % du moment de puissance total du parc français de remontées mécaniques.

EVOLUTION DU TAUX DE DONNEES « TRAFIC » FOURNIES

visualisée par le moment de puissance total des installations dont le trafic est déclaré par rapport au moment de puissance total du parc



V.2 Trafic déclaré – Trafic estimé

La méthode utilisée pour estimer l'ensemble du trafic est la même que celle utilisée pour les saisons précédentes.

Sur la base du trafic réel déclaré par les exploitants ayant répondu à l'enquête DSF, le STRMTG tente d'estimer un trafic France entière.

Rappel de la méthode d'estimation :

La base de travail est constituée de l'ensemble des installations pour lesquelles un trafic a été déclaré. Ces installations sont triées par massif, suivant la répartition suivante :

- Alpes du Nord
- Alpes du Sud
- Pyrénées
- Massif Central
- Jura
- Vosges

et par catégories.

La méthode consiste à estimer le trafic supporté par une catégorie d'installations dans un massif donné à partir du trafic déclaré dans ce massif pour la catégorie d'installations considérée.

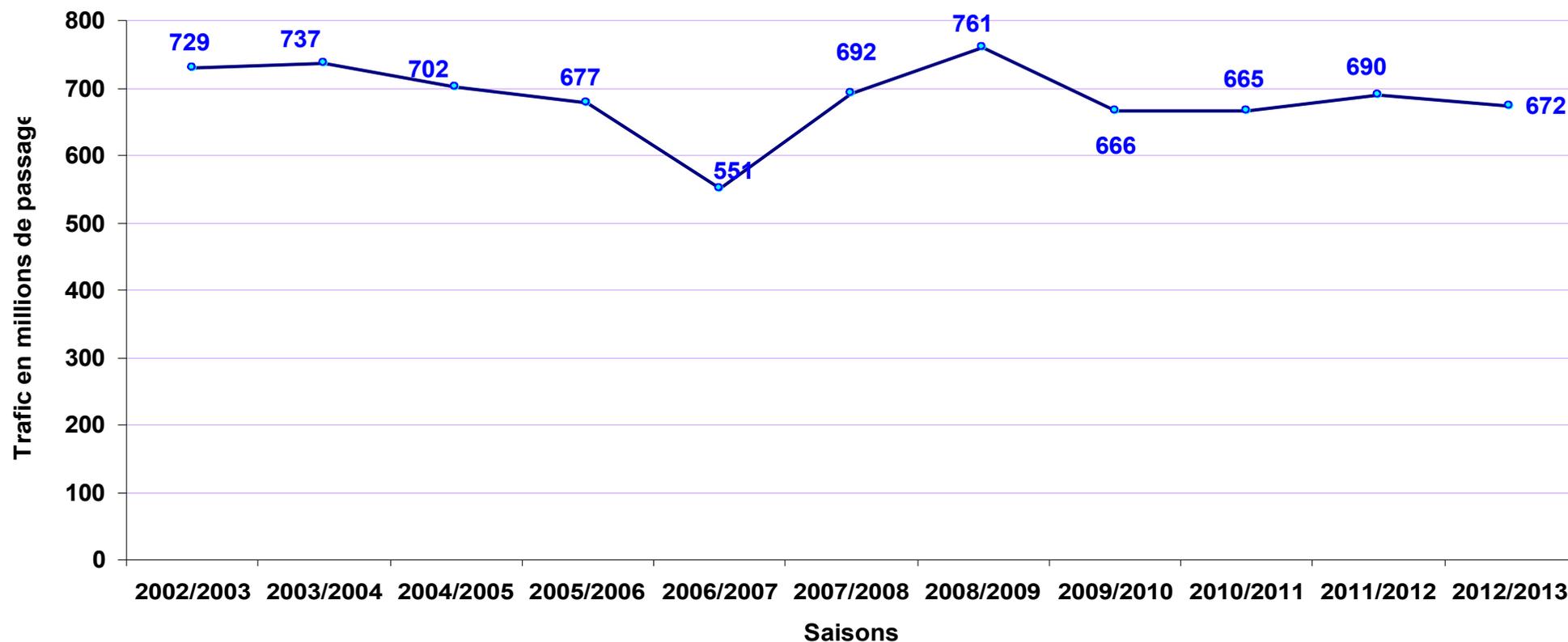
Cette estimation se fait par une simple règle de trois basée sur le moment de puissance (MTPU) pour toutes les catégories d'installations.

Le choix du moment de puissance se justifie par le fait qu'il est révélateur du caractère attractif de l'appareil, puisqu'il associe à la fois le débit et la dénivelée.

À titre d'exemple, on obtient le trafic estimé des téléskis à perches débrayables (RDP) dans le massif du Jura en multipliant le trafic déclaré sur RDP dans le massif du Jura par le coefficient C suivant :

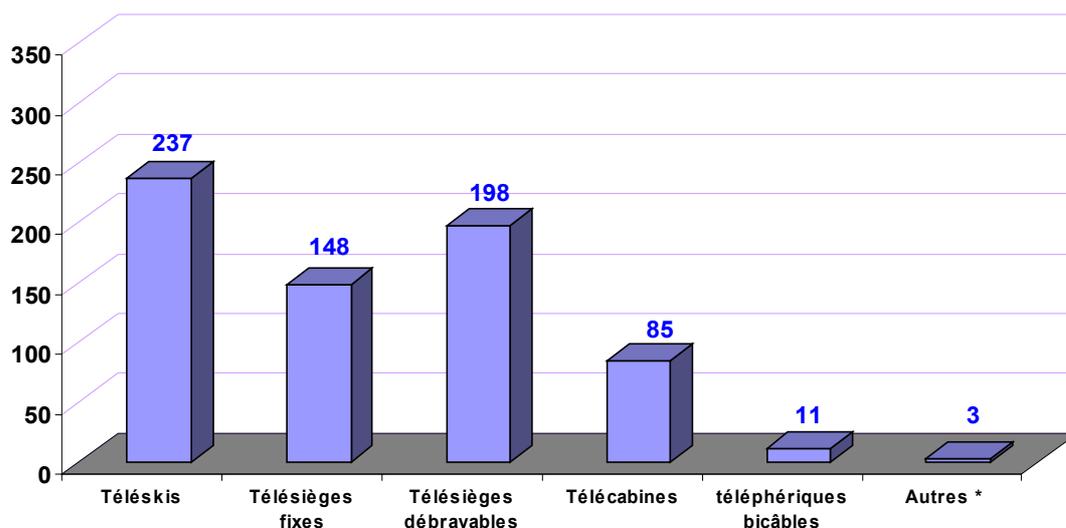
$$C = \frac{\text{Somme des MTPU des RDP du massif du Jura}}{\text{Somme des MTPU des RDP du massif du Jura ayant eu un trafic déclaré}}$$

Cette saison, le trafic déclaré s'élève à 326 millions de passages. Selon la méthode expliquée ci-avant, nous obtenons alors un trafic total estimé de **672 millions de passages**, pour l'ensemble des remontées mécaniques françaises, pour la saison 2012/2013.



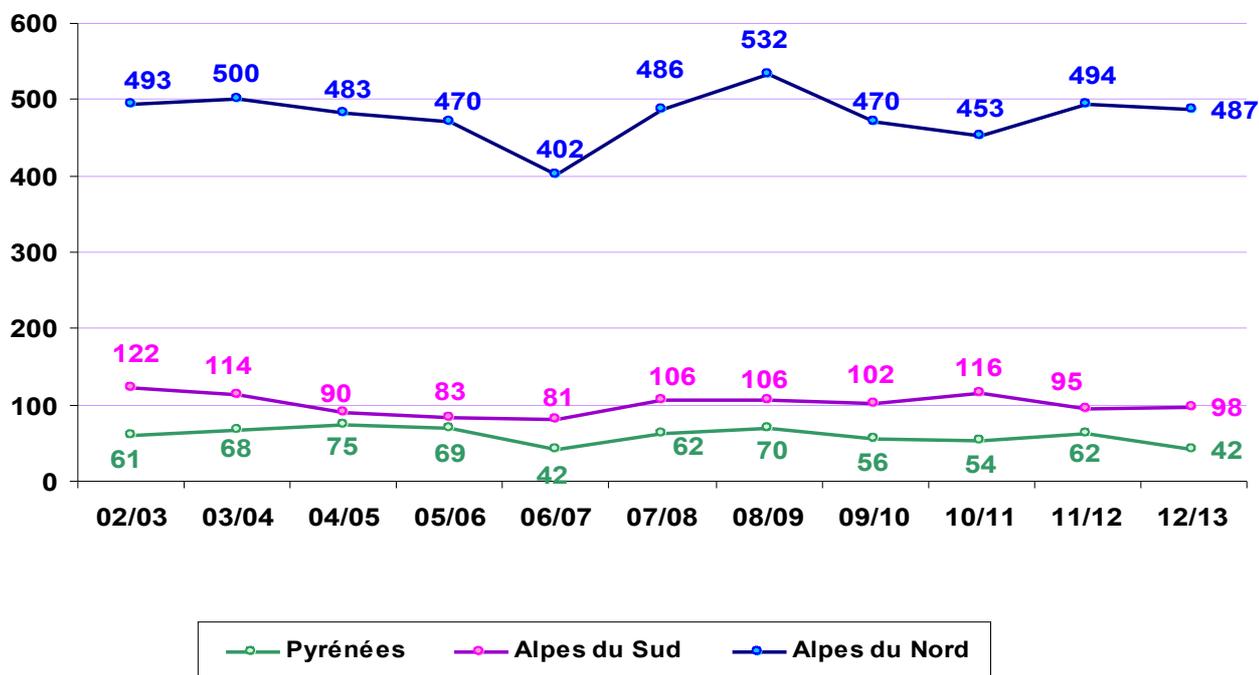
V.3 Trafic par catégorie d'installation (saison 2012/2013)

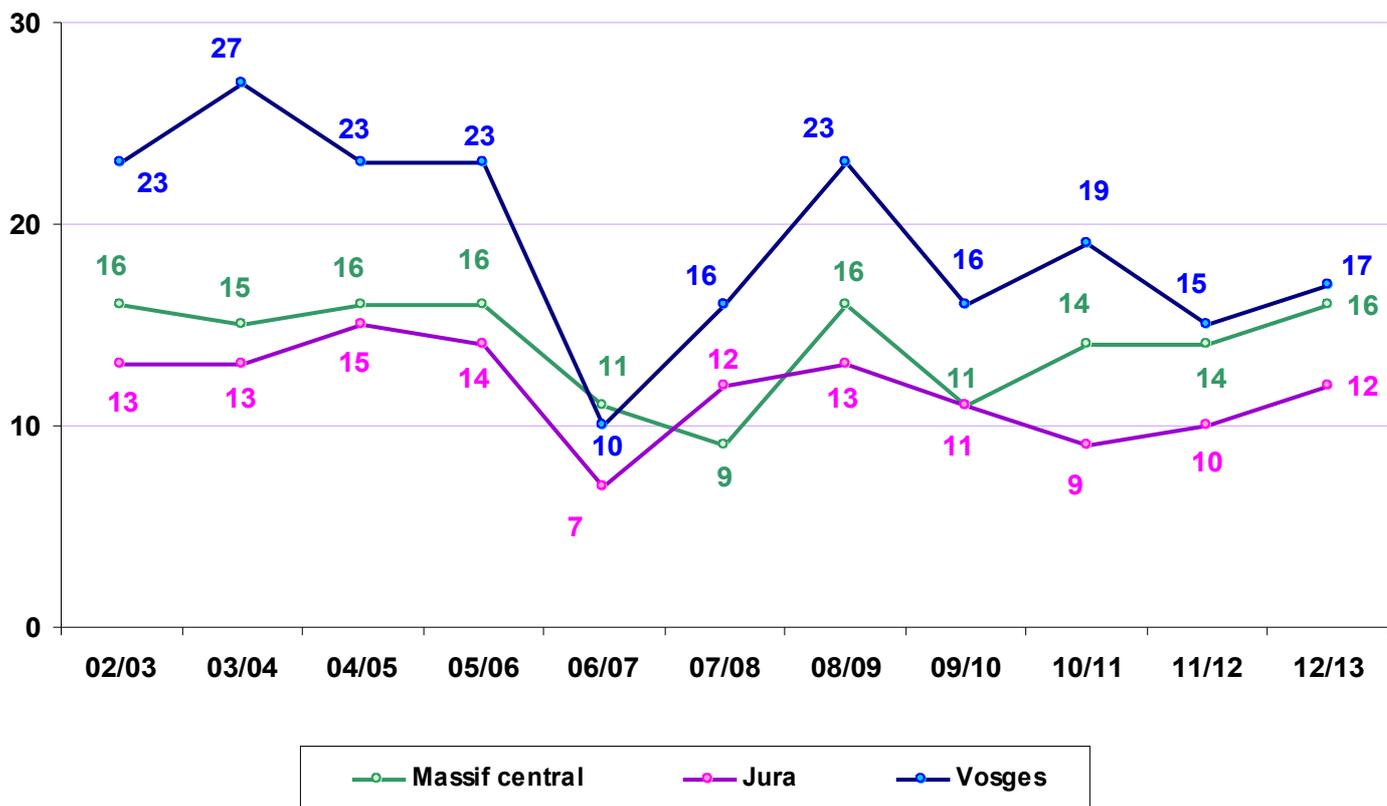
* Funiculaires, ascenseurs inclinés, chemins de fer à crémaillère et engins divers.



V.4 Trafic par massif – Évolution sur les neuf dernières saisons

Pour des raisons de lisibilité, les courbes d'évolution du trafic sur les différents massifs français sont présentées ci-après sur deux graphiques distincts. Cela permet ainsi de bien montrer les différentes fluctuations du trafic pour chacun des massifs.





De manière globale, le trafic estimé pour la saison 2012/2013 est sensiblement inférieur à celui de la saison précédente, tout en restant dans la moyenne de trafic estimé de ces 10 dernières saisons. Les évolutions du trafic par massif sont assez disparates. On peut toutefois souligner la baisse notable du trafic dans les Alpes du Nord et les Pyrénées, tandis que tous les autres massifs ont connu une légère hausse de leur trafic,

Liste des catégories d'installations et leurs abréviations

	ABREVIATIONS	CATÉGORIES D'INSTALLATIONS
TELEPHERIQUES	TBD	Téléphériques bicâbles à attaches débrayables
	TBP	Téléphériques bicâbles pulsés
	TBV	Téléphériques bicâbles à va et vient
	TBA	Autres types de téléphériques bicâbles
	DMD	Double monocâbles à attaches débrayables
	DMV	Double monocâbles à va et vient
	TCD	Télécabines à attaches débrayables
	TCP	Télécabines pulsées
	TSD	Télesièges à attaches débrayables
	TSF	Télesièges à attaches fixes
TSCD	Téléphériques monocâbles avec sièges + cabines	
TMV	Téléphériques monocâbles à va et vient	
TPM	Autres types de téléphériques monocâbles	
TELESKIS	RDP	Téléskis à perches débrayables
	RFP	Téléskis à perches fixes
	RAE	Téléskis à enrouleurs
	RCB	Téléskis à câble bas
	RAC	Téléskis de type "télécorde"
AUTRES INSTALLATIONS	ASC	Ascenseurs inclinés
	CFC	Chemins de fer à crémaillère
	FUN	Funiculaires
	EAC	Engins automoteurs portés par câble
	EDS	Engins divers



Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés

STRMTG

1461 rue de la piscine
Domaine Universitaire
38400 Saint Martin d'Hères
Tél. : 04 76 63 78 78
Fax : 04 76 42 39 33

